



Banque Populaire Occitane, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit - Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 022 714, Siège social à BALMA (31130) - 33-43 avenue Georges Pompidou, RCS TOULOUSE 580 801 300. Service Relations Clients : "BANQUE POPULAIRE OCCITANE Service Relations Clients BP 19 46022 CAHORS CEDEX". Médiateur : Madame la Médiateure de la Consommation auprès de la FNB, 20/22 rue Rubens 75013 PARIS - URL du site de médiation : <https://www.mediateur-fnb.fr>

MOBI PNEUS FIGEAC

74 ROUTE DU PORT D ARELLES
ZA de L Aiguille

46100 FIGEAC

Tél. 05 31 53 00 35 - Fax 05 31 53 00 39

E-Mail mobipneus@gmail.com

IBAN FR76 1120 6000 8399 7001 2953 645 -

TVA Intra-com : FR01482771292 - Siret 48277129200042 - NAF 4520AB

GAEC LE SIREYOL
LE SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

Siren : 353121817

18h11

Folio 1/1

	Numéro	Date	Client	Référence	Immatriculation	Kilomètres
FACTURE Etabli en Euro	21357	23/09/2025	00140			

Quantité	Désignation	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant HT	tva
No Cde : 30969 Servi par : DIVERS						
2	PN KUMH 195/65R15 91H HA32 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/446821 Conso.Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 - Loi CE 2020/740	61,25		61,25	122,50	1

TVA	BASE TVA	Taux	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
1	122,50	20,00	24,50			
2				122,50		
3						147,00

Règlement : Reste Du de 147,00 E au 23/09/2025

MOBI PNEUS FIGEAC

74 ROUTE DU PORT D ARELLES
ZA de L Aiguille
46100 FIGEAC
Tél. 05 31 53 00 35 - Fax 05 31 53 00 30
E-Mail mobipneus@gmail.com

GAEC LE SIREYOL
LE SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

Siren 348121817

18h11

Folio 1/1

IBAN FR76 1120 6000 8300 7001 2053 645
TVA Intra-com FR01487771292 Siret 48277129200042 NAF 4520AB

	Numéro	Date	Client	Référence	Immatriculation	Kilomètres
FACTURE Etabli en Euro	21357	23/09/2025	00140			

Quantité	Désignation	Prix Brut	Remise	Prix Net	Montant HT	tva
No Cde 30469	Servipai DIVERS					
2	PN KUMH 195/65R15 91H HA32 Info. Etiquetage : https://eprel.ec.europa.eu/qr/446821 Conso Carb. C / Freinage B / Bruit B (72 Db) / Neige / Classe C1 - Loi CE 2020/740	61,25		61,25	122,50	1

TVA	BASE TVA	Taux	MONTANT TVA	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
1	122,50	20,00	24,50			
2				122,50		
3						147,00

Règlement : Reste Du de 147,00 E au 23/09/2025

AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE DES VEHICULES



SARL CCT GENOT FRANCK
RTE NATIONALE 140
46120 LACAPELLE MARIVAL FRANCE
Tel: 0544000006
Email: franckgenot46@gmail.com

GAEC LE SIREYOL
LDIT SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Echéance

Observation

Echéance au 25/09/2025

Escompte pour paiement anticipé : 0%

Pénalités de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal (pour les clients professionnels - Art L 441 6 C Com)

Facture N° F5008118 du 25/09/2025

Code	Désignation	Qté	Base HT	Montant Remise HT	TVA %	Montant HT
08110	VISITE COMPLETE	1	62.08 €	0.00 €		62.08 €
	Le ; 25/09/2025 Immat ; AD-232-DX Marque ; RENAULT Modèle ; KANGOO N/S ; VF1FW1AB541795075 Km ; 252618 Prop. ; GAEC LE SIREYOL Hors Redevance OTC		62.08 €	0.00 €	20.00 %	62.08 €

REGLEMENT(S) (C) Cheque de 75.00 € le 25/09/2025:	Contribution forfaitaire collectée pour le compte de l'Organisme Technique Central (arrêté ministériel du 21/10/2024)	TOTAL HT :	62.50 €
	Redevance versée à l'OTC 0.42 € HT	TOTAL TVA 20.0 % :	12.50 €
	HT Prestations 62.08 €	TOTAL TTC	75.00 €
	TTC OTC 0.50 €	Restant à payer :	0.00 €

Commerçant indépendant affilié au réseau SECTA - N°AGREMENT VL : S046S012

CCT GENOT FRANCK SARL au capital de : 0.00€ - SIREN 394625883 - SIRET 39462588300019 - RCS B394625883 - CAHORS Code APE: 743A - N° : FR 33 3946258 - IBAN - BIC

Siège social : CCT GENOT FRANCK, RN140 46120 LACAPELLE MARIVAL

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40(quarante) euros sera due, de plein droit et sans notification préalable par le client en cas de retard de paiement. La société se réserve le droit de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement engagés dépassaient ce montant, sur présentation des justificatifs.

Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune de
LATRONQUIERE
les collectivités territoriales et divers organismes

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP - FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 00 125 775 373
Référence de l'avis : 25 46 4088286 89
Contrat de prélèvement : M3 46 0002624 81
Référence unique de mandat :
FR46ZZZ005002M346000262481

Numéro de propriétaire : 160 V00080 Y

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 160
LATRONQUIERE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 04/09/2025
Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE JEROME
SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Somme à prélever

683,00 €

Montant de vos taxes foncières 1499,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 816,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2025 :

15 septembre 2025	102,00 €	17 novembre 2025	239,00 €
15 octobre 2025	102,00 €	15 décembre 2025	240,00 €

Compte bancaire : FR76 1780 7008 041X XXXX XXX5 491

Identifiant de la banque : CCBPFRPPTLS

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Si vous souhaitez payer la même mensualité jusqu'en novembre et le solde
en décembre, **vous avez jusqu'au 31 octobre 2025** pour refuser
l'étalement sur impots.gouv.fr.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP - FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Avis d'échéances 2026

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels
seront effectués selon cet échéancier :

15 janvier 2026	149,00 €	15 juin 2026	149,00 €
16 février 2026	149,00 €	15 juillet 2026	149,00 €
16 mars 2026	149,00 €	17 août 2026	149,00 €
15 avril 2026	149,00 €	15 septembre 2026	149,00 €
15 mai 2026	149,00 €	15 octobre 2026	149,00 €

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

Taxes foncières pour 2025

ce
de
ou
fr

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)		
Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBK8TD	PROPRIÉTAIRE	VERMANDE JEROME JEAN LUC

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024	43,28 %	%	6,30 %	0,24 %	14,10 %	0,538 %	
	Taux 2025	43,28 %	%	6,30 %	0,242 %	14,10 %	0,523 %	
	Adresse	5175 SIREYOL						
	Base	1620		1620	1620	1620	1620	
	Cotisation	701		102	4	228	8	1043
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2024	689		100	4	224	9	
	Cotisation 2025	701		102	4	228	8	1043
	Variation	+1,74 %	%	+2,00 %	0 %	+1,79 %	-11,11 %	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	172		172			246	172	
	Cotisation 2024	333		13			81	6	398
	Cotisation 2025	297		12			83	6	
	Variation	-10,81 %	%	-7,69 %	%	%	+2,47 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 74 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			58
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			1499

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 00 125 775 373
Référence de l'avis : 25 46 4068406 84

Numéro de propriétaire : 125 V00072 W

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 125
GORSSES

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE JEROME
SIRFYOI
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

81,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.



Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

Identifiant	Droit	Désignation et adresse
MBK8TD	PROPRIETAIRE	VERMANDE JEROME JEAN LUC

Numé
Référ

Numé

Dépai

Comr

Numé

Date

Date

Identi

dans
impôtF
horaire
impôts

* (service

Les t
prévu
- la r
déter
- les

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2024	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%		
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Cotisation 2024									
Cotisation 2025									
Variation	%	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	126,81 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	126,81 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	41		41			58	41	
	Cotisation 2024	58		3			19	2	
	Cotisation 2025	52		3			20	2	77
	Variation	-10,34 %	%	0 %	%	%	+5,26 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité				7		Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 45833 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 17 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		4	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		81	
Références administratives : 460 01 111 036 125 125 G K									

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 14 943 928 472
Référence de l'avis : 25 46 4068385 08

Numéro de propriétaire : 125 T00038 W

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 125
GORSSES

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE CELINE
8 RUE DE L'EGLISE
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

229,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

Droît		Désignation et adresse
PROPRIETAIRE		THOUMIEUX CELINE FLORENCE

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%	%	
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Cotisation 2024								
	Cotisation 2025								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	d'agriculture	GEMAPI	cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	126,81 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	126,81 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	118		118			169	118	
	Cotisation 2024	169		9			55	4	219
	Cotisation 2025	150		8			57	4	
	Variation	-11,24 %	%	-11,11 %	%	%	+3,64 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				19		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 45833 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 51 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			10
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			229

Références administratives : 460 01 111 036 125 125 G U

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 14 943 928 472
Référence de l'avis : 25 46 4088263 15

Numéro de propriétaire : 160 T00033 T

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 160
LATRONQUIERE

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE CELINE
8 RUE DE L'EGLISE
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

141,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• **pour le paiement de votre impôt :**

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• **pour le montant de votre impôt :**

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace
particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025,
sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

for
our
fr

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgifp.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Service des impôts des particuliers
11000 LATRONQUIERE
05 65 50 11 30
05 65 50 11 30

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro de rôle K 1 17 70 401 401 117
N° de rôle de l'avis 21 40 401 401 00

Numéro de propriétaire 100 V00063 Y

Département d'imposition 400
LOT

Commune d'imposition 100
LATRONQUIERE

Numéro de rôle 221

Date d'établissement 11/08/2025

Date de mise en recouvrement 31/08/2025

Identifiant service 40036

V0004000 00000000
0 000 00 1 14 130
40210 LATRONQUIERE

Somme à payer

2 680,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

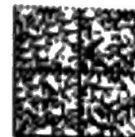
Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv » pour payer par smartphone ou tablette.



Plus d'informations dans la notice de cet avis.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

Par téléphone

pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel au 1 800 401 401 *
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
pour toute autre question votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place

à l'adresse de votre centre des finances publiques sur impots.gouv.fr rubrique Contact et prise de RDV

* pour le paiement de votre impôt :

SF FULAY
58 Av FRA BERT DE PRAT
46100 FULAY, CÉDEX
Tel : 05 65 50 70 00

* pour le montant de votre impôt :

SDF DU LOT
CÉL FOND DÉP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 LATRONQUIERE
Tel : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

Propriétés bâties

Propriétés non bâties

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy, 75572 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe indurée ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2024	43,20 %	%	0,30 %	0,24 %	14,10 %	0,638 %	
Taux 2025	43,20 %	%	0,30 %	0,242 %	14,10 %	0,621 %	
Adresse	51000 RUE DE L'ÉGLISE						
Base	1619		1619	1619	1619	1619	
Cotisation	701		102	4	228	9	1043
Cotisation base							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation base							
Cotisation 2024	689		100	4	224	9	
Cotisation 2025	701		102	4	228	8	1043
Variation	+1,74 %	%	+2,00 %	0 %	+1,79 %	-11,11 %	

		+1,74 %	%	+2,00 %	0 %				
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	662		662			946	662	
	Cotisation 2024	1284		51			310	25	1533
	Cotisation 2025	1143		45			321	24	
	Variation	-10,98 %	%	-11,76 %	%	%	+3,55 %	-4,00 %	
	Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				70		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur produit de base foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		104 1637 6A €	
La base communale des terres agricoles exonérée est de 284 €						Dégrevement Habitation principale			
						Dégrevement JA État			
						Dégrevement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		2680	

Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 284 €.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

VIR DANONE PRODUITS FRAI
TATIONS

DORW9GL

10/10

10/10

10 061,73 €

0479190

13/10

13/10

- 1 200,00 €

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de LATRONQUIERE les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS_TF_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 14 943 928 472
Référence de l'avis : 25 46 4088270 08

Numéro de propriétaire : 160 T00042 R

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 160
LATRONQUIERE

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE CELINE
VERMANDE DOMINIQUE
8 RUE DE L'EGLISE
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

232,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vos contacts

☒ Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

☐ Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

☒ Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace
particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025,
sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.



Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)	
Droit	Désignation et adresse
PROP/INDIVIS	THOUMIEUX CELINE FLORENCE
PROP/INDIVIS	VERMANDE DOMINIQUE JEAN MARIE
PROP/INDIVIS	VERMANDE JEROME JEAN LUC

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2024	%	%	%	%	%	%		
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%		
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisation lissée								
Propriétés non bâties	Cotisation 2024								
	Cotisation 2025								
	Variation	%	%	%	%	%	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	96		96			137	96	
	Cotisation 2024	186		7			45	4	223
	Cotisation 2025	166		7			46	4	
	Variation	-10,75 %	%	0 %	%	%	+2,22 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État				92		Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 41 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale		9	
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt		232	
Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E W									

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E W

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Taxes foncières pour 2025
votées et perçues par la commune de
LATRONQUIERE
les collectivités territoriales et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS_TF_RG
La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 30 583 888 117
Référence de l'avis : 25 46 4088284 91

Numéro de propriétaire : 160 V00074 M
Département d'imposition : 460
LOT
Commune d'imposition : 160
LATRONQUIERE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 11/08/2025
Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE DOMINIQUE
8 RUE DE L'EGLISE
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

195,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.



Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant
prévues par la loi, provient de deux facteurs :
- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour
déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

Droit	Désignation et adresse
PROP/INDIVIS	VERMANDE DOMINIQUE JEAN MARIE
PROP/INDIVIS	VERMANDE JEROME JEAN LUC

Taxes foncières 2025

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2024	%	%	%	%	%	%	
Taux 2025	%	%	%	%	%	%	
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisation lissée							
Cotisation 2024							
Cotisation 2025							
Variation	%	%	%	%	%	%	

Propriétés non bâties								
Taux 2024	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
Taux 2025	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles	81		81			116	81	
Cotisation 2024	157		6			38	3	
Cotisation 2025	140		6			39	3	
Variation	-10,83 %	%	0 %	%	%	+2,63 %	0 %	188
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité				26		Droit fixe :		
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 35 €.					Frais de gestion de la fiscalité directe locale			7
					Dégrèvement Habitation principale			
					Dégrèvement JA État			
					Dégrèvement JA Collectivité			
					Montant de votre impôt			195

références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

ous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*190-2 du livre

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Taxes foncières pour 2025 votées et perçues par la commune de LATRONQUIERE les collectivités territoriales et divers organismes

AVIS_TF_RG

La notice de cet
avis est disponible
en cliquant ici ou
sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP FIGEAC
88 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX

AVIS D'IMPÔTS LOCAUX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 17 30 583 888 117
Référence de l'avis : 25 46 4088283 92

Numéro de propriétaire : 160 V00072 W

Département d'imposition : 460
LOT

Commune d'imposition : 160
LATRONQUIERE

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 11/08/2025

Date de mise en recouvrement : 31/08/2025

Identifiant service : 46036

VERMANDE DOMINIQUE
VERMANDE CELINE
8 RUE DE L'EGLISE
46210 LATRONQUIERE

Somme à payer

76,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2025

Payez cette somme par un des moyens suivants :

- sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier ou professionnel, puis laissez-vous guider ;
- en utilisant le code ci-dessous avec votre smartphone ou votre tablette ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance avant le 01/10/2025, sur impots.gouv.fr ou en appelant le 0 809 401 401 *.

Les modalités de paiement sont détaillées dans la notice de cet avis.

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

• pour le paiement de votre impôt :

SIP FIGEAC
58 AV PHILIBERT DELPRAT
46106 FIGEAC CEDEX
Tél : 05 65 50 70 09

• pour le montant de votre impôt :

SDIF DU LOT
CEL. FONC. DEP DU LOT
83 RUE VICTOR HUGO
46000 CAHORS
Tél : 05 65 20 33 33

* (service gratuit + coût de l'appel)

FLASHCODE

Flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »
pour payer par smartphone ou tablette.
Scannez ce code pour payer en espèces ou par carte
bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé.

Plus d'informations dans la notice de cet avis.



Les taxes foncières sont affectées aux collectivités territoriales et l'évolution annuelle de leur montant prévue par la loi, provient de deux facteurs :

- la revalorisation automatique en fonction de l'inflation de la valeur locative du bien prise en compte pour déterminer le montant de la taxe ;
- les taux d'imposition déterminés chaque année par les collectivités.

DÉBITEUR(S) LÉGAL(AUX)

	Droit	Désignation et adresse
MBKFKW	PROP/INDIVIS	VERMANDE DOMINIQUE JEAN MARIE
	PROP/INDIVIS	THOUMIEUX CELINE FLORENCE

Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2024							
	Cotisation 2025							
	Variation	%	%	%	%	%	%	

		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2024	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,832 %	33,30 %	3,35 %	
	Taux 2025	172,62 %	%	6,86 %	119,17 %	0,84 %	33,92 %	3,68 %	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles	32		32			45	32	
	Cotisation 2024	60		2			15	1	73
	Cotisation 2025	55		2			15	1	
	Variation	-8,33 %	%	0 %	%	%	0 %	0 %	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)			Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
	Base État					Droit proportionnel :			
	Base collectivité				38	Droit fixe :			
Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 70490 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. La base communale des terres agricoles exonérée est de 14 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			3
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt			76

Références administratives : 460 01 111 036 160 160 E M

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2026.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour les taxes foncières font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel, mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Bercy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Les destinataires de ces données sont les agents habilités de la DGFIP, dans le cadre de leurs attributions et conformément au besoin d'en connaître, les personnes et autres tiers auxquels la loi donne qualité pour en connaître dont notamment les organismes visés par l'article L 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez des droits suivants : droit d'accès, droit de rectification des données vous concernant, droit à la limitation du traitement ainsi que le droit d'opposition au traitement de vos données personnelles hors obligation légale imposant à la DGFIP de traiter lesdites données ou dérogation réglementaire. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgif.finances.gouv.fr. Pour toutes les questions autres que celles relatives à vos données personnelles (situation et gestion fiscale, changement de situation...), il convient de contacter le service gestionnaire aux coordonnées indiquées dans la rubrique contact de l'avis. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.



Génération "tout compris" : qualité, conseils et prix.

S.N.C au capital de 3 588 570€ SIREN 379 992 282 RC'S Coutances
SIRET 379 992 282 00 234 N° TVA FR 72 379 992 282 APE 4621Z

Siège Social : 354, rue de la Haute Folie
50000 SAINT LÔ
02 33 91 00 70

Service logistique 02 33 91 00 75

Service comptabilité 02 33 91 00 81

N° Agrément : BN00363

pour l'activité distribution de produits phytopharmaceutiques à des professionnels

Votre contact :
ESTIVAL Guillaume
Tél : 04-71-46-18-64 -
06-86-51-49-91
Adresse point de contact :
16 Le bourg
15600 ROUZIERES
N° Client : 026223 - N° TVA: FR42353121817
Siret : 35312181700012 - **
Téléphone : 05-65-40-20-37 / 06-88-14-34-03
N° de facture : V1225857 du : 01/10/2025

Appros

MERCI DE CONTACTER VOTRE CONSEILLER COMMERCIAL POUR LUI FOURNIR LES INFORMATIONS
OBLIGATOIRES POUR L'ACHAT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

GAEC LE SIREYOL
2 le sireyol, MME VERMANDE
46210 LATRONQUIERE

FACTURE DE VENTE

Réf	Désignation	Unité	Quantité	PU brut HT	Remise Ligne	PU net HT	Montant HT	TVA
<i>BL1740707 - Fait par COMBES Cedric le 01/10/2025</i>								
02657	Tablier d'élevage Taille S-M-L (Delphi)	Unit.	1,000	32,50		32,50	32,50	2
03332	IOSPRAY EPAIS - Bidon 20 kg	Unit.	1,000	60,30		60,30	60,30	2
<i>Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007 et 889/2008</i>								
03367	Essuie pis et mamelles - Lot 2 bobines	Unit.	1,000	25,45		25,45	25,45	2
16080	Gants nitriles PREMIUM Taille M - Boîte de 50	Unit.	1,000	19,20		19,20	19,20	2
TOTAL BON HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)							137,45	
TOTAL HT(hors RPD, CVO et Ecotaxes)							137,45	

Pour les produits phytopharmaceutiques, nous vous invitons à consulter les cibles/usages, les doses homologuées, les conditions réglementaires de mise en œuvre, les compositions, les risques pour la santé et l'environnement et la protection EPI nécessaire sur le site ephy.anses.fr ou sur le site phytodata.com.
Pour connaître les doses recommandées ou les conditions techniques de mise en œuvre, nous vous invitons à nous solliciter.

La commande qui fait l'objet du présent bon de livraison et/ou de la présente facture, est régie par les conditions générales de vente émanant de AGRILEADER, figurant sur <https://www.agrileader.fr/content/3-cgv> y compris leur clause de réserve de propriété et leur clause attributive de juridiction et de droit applicable. "Il est rappelé au client qu'il doit impérativement vérifier la destination et les conditions d'utilisation des produits qu'il a achetés à leur réception, ainsi qu'avant leur utilisation ou consommation".

RIB AGRILEADER --> IBAN : FR76 3002 7160 4600 0221 8980 159 / BIC : CMCIFRPP / BANQUE BSD - CIN

Papillon à détacher et à joindre à votre règlement :

les pénalités de retard sont égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40€

Date : 01/10/2025
No Client : 026223
Fact. : V1225857
Ech. : 01/10/2025

Acompte : 0,00
Reste à payer **164,94€**

VENTILATION DE LA T.V.A.				TOTAL HT.	137,45
Code	Assiette	Taux	Montant	T.V.A.	27,49
2	137,45	20,00	27,49		
				T.T.C.	164,94 €

Règlement par CHEQUE au 01/10/2025



Siège social :
Z.I. DU MARTINET - 15300 MURAT
Tél. 04 71 20 12 22
www.vialtraite.fr

F. Facture FA060973
Al. Date 06 10 2025
14. Numéro client CVERLA4
N. Représentant PAIZONT
Té.
Mé.

Facture : FA060973

GAEC LE SIREYOL
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Numéro	Date	Code client	Date échéance	Mode de règlement	N° de TVA intracom
FA060973	06/10/2025	CVERLA4	06/10/2025	Chèque à Réception	

Code	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
0018-2425-700	Manchon caoutchouc D. 58/ 70 x 100	1,00	38,00		38,00	20,00

VIRBP

La présente facture est soumise aux conditions générales de ventes de la société VIALTRAITE SERVICE.
Escompte pour règlement anticipé : 0%
En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Arrêté du 26 décembre 2021 - article L. 441-10 du Code de Commerce)
Pour les professionnels, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera exigible (article D. 441-5 du Code de commerce)
Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Toutes pièces commandées spécialement ne pourront être ni reprises ni échangées. Les prix sont garantis 3 mois sauf variation de taxes ou de parité de change pour le matériel importé. Paiement : 10 % H.T à la commande et le solde à la livraison.
Pour les pièces détachées : paiement complet à la livraison sans escompte.
La garantie est limitée à celle des constructeurs et fournisseurs. Il est convenu entre les parties que le transfert de propriété des marchandises faisant l'objet de la présente facture ne sera effectif qu'au moment du paiement intégral du prix. En cas de contestation, seul le Tribunal de Commerce d'AURILLAC sera compétent.

Coordonnées bancaire société :

Banque : CREDIT AGRICOLE
RIB : 16806048215716110000037
IBAN : FR7616806048215716110000037
BIC : AGRIFRPP868

Papillon à découper et à joindre à votre règlement :

DATE : 06/10/2025
CLIENT : GAEC LE SIREYOL
N° FACTURE : FA060973
NET A PAYER : 48,00 €

Total HT	38,00
Frais de Facturation HT	2,00
Total HT Net	40,00
Total TVA	8,00
Total TTC	48,00
Net à payer	48,00 €

Siret : 44911385100017 - APE : 2893Z - N° TVA intracom : FR22449113851 - Capital : 200 000,00 €

COOP ELEVEURS DU PAYS VERT

imprimé le lun. 06/10/2025 16:07

CS 30639 LE FOIRAIL
 15006 AURILLAC CEDEX
 15000 AURILLAC 19460 NAVES

Mail: coop.epv@groupealtitude.fr Fax: 0555211200

D 1/1 50/12/2442/1376 01FA7327459P4TF 5 FBI FVJ

LA POSTE

SD 885019279639961



GAEC LE SIREYOL
 M VERMANDE
 2 LE SIREYOL
 46210 LATRONQUIERE

Ins : 116
 Secteur Adm : 057
 N° client : 036937

Facture

N° : 1160000002688 du 30/09/2025

N° Prestation	Date	Infos complementaires	Qté	UG	MP	Mt HT	TVA
IA							
119250912IAB004	12/09/25	2;6547 / PELLEGRINO 6695962	1	0,00	0,00	0,00	5,5
079250916IAB001	16/09/25	2;9007 LAC NAJAC / URASI PP 66	1	0,00	0,00	0,00	5,5
Insemination Animale Bovine			Sous-total	0,00	0,00	0,00	
Forfait déplacement							
Reg.Total Forfait déplace		Forfait déplacement	2	8,00		16,00	5,5
Total Forfait déplacement			Sous-total	8,00	0,00	16,00	

H.T.	Taux	T.V.A.	T.T.C.
16,00	5,50	0,88	16,88

Total HT	16,00
Total TVA	0,88
Total TTC	16,88

Net à payer 16,88 euros

SIRET : 77911353900026
 Siren 779113539 Agr N348 TVA FR14779113539
 Reconnaissance 1571 152/624
 TVA Acquittée sur Débits

VIR BP

N° client : 036937
 . GAEC LE SIREYOL .
 46210 LATRONQUIERE
 N° facture : 1160000002688
 Net à payer : 16,88 euros



Certifié sans antibiotiques
(équivalent STN) (GMP+)



Facture n° 885102 du 13/10/2025



Votre code client 2579217
Votre commercial BRAS PHILIPPE - Tél : 06 87 43 54 97
Service recouvrement 07 86 57 74 63
teodor_dimitrov@cargill.com

Adresse de livraison

GAEC LE SIREYOL
MRS VERMANDE J ET D
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Adresse de facturation

GAEC LE SIREYOL
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Article	Désignation	TVA	Qté	PU HT	Montant HT	Total HT
Commande n° 257985623 livrée le 02/10/2025						
371 250	LACTIBIOSE EFFERVESCENT pour Veaux	(3)(4) 5,50	1	76,730 €	76,73 €	76,73 €
600 187	STERIGRIFF 24 KG □ pour Vaches et chèvres laitières	20,00	1	74,830 €	74,83 €	74,83 €
Sous total					151,56 €	151,56 €

(1) Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages
(2) Fabriqué par un site certifié OQUALIM-STNO
(3) Conforme aux critères "Nourri sans OGM<0.9%"

La prise de possession des marchandises vaut l'acceptation de nos conditions Générales de Ventes imprimées au dos

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
74,83 €	20,00 %	14,97 €
76,73 €	5,50 %	4,22 €

Total HT	151,56 €
Total TVA	19,19 €
Net à payer	170,75 €
Echéance	13/10/2025

Règlement à effectuer pour le 13/10/2025 par chèque

Application de pleins droits (art L 441-6 ET D 441-5 du code du commerce) d'une pénalité de retard de paiement au taux de 15% annuels calculée sur les sommes impayées, ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Aucun escompte pour paiement anticipé sauf stipulation contraire.

Néolait SAS-BP 01 - 22120 YFFINIAC - France-Tél 3 33(0)2 96 63 82 86
Néolait SAS au capital de 14 880 000 € - RC St Brieuc B 496 680 299 APE 1091 Z - TVA FR 47 496 680 299
adv_neolait@cargill.com

IBAN : FR76 1220 6049 0084 8223 4000 169 - BIC : AGRIERPP822
Retrouvez vos factures sur notre site : <https://www.neolait-connect.fr>

Règlement : Chèque

VIR BP

Veuillez joindre ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Neolait SAS pour le 13/10/2025

Cliant N° 2579217 - GAEC LE SIREYOL

Affranchir au tarif en vigueur et adresser votre règlement à :

Facture N° 885102 (170.75 €)



002579217*000885102*000017075*20251013

NEOLAIT SAS
BP 1
22120 YFFINIAC

NB : Pour vous simplifier les paiements, vous pouvez opter pour le règlement automatique.
Renseignez-vous auprès de votre représentant lors de son prochain passage.

auvergne carburants

Livraison :

GAEC LE SIREYOL

LIEU DIT 2 LE SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

GAEC LE SIREYOL

LIEU DIT 2 LE SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

Facture

Numéro pièce : 678454

Client : C3114500

Votre référence :

Date : 07/10/2025

Date Livraison : 07/10/2025

TVA Intra FR42353121817

Page 1

Désignation

Désignation	Quantité	Prix unit. HT	Unité	Montant	T V A
Bon de livraison / Pré facture no 3353164 du 07/10/2025 LE SIREYOL - LIEU DIT 2 LE SIREYOL - 46210 LATRONQUIERE Commande no 510386 du 03/10/2025 GAZOLE NON ROUTIER Carburant taxé pour des usages agricoles et/ou forestiers	1 000,00	720,000	M3	720,00	1

VIRBP

Afin de vous aider à mieux comprendre votre facture en fioul et carburants, nos prix sont exprimés en Euro/M3 et les quantités restent exprimées en litres. Tout retard de paiement produira de plein droit des intérêts de retard calculés à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal et au paiement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40€uros et des frais engagés par notre service recouvrement s'ils sont supérieurs à cette indemnité. Les marchandises vendues restent notre propriété jusqu'au paiement intégral et effectif de leur prix par le Client. Notre société ne pratique pas l'escompte. Voir nos CGV au verso.

Sur compte : Crédit Agricole Centre France
IBAN : FR 76 16806 04821 21668329000 38
BIC : AGRIFRPP868

Règlement : VIREMENT 10 J NETS

Echéance	Montant
17/10/2025	864,00
	0,00
	0,00

	Base TVA	Taux TVA	Montant TVA
1	720,00	20,00	144,00
2	0,00	5,50	0,00
4	0,00	0,00	0,00
8	0,00	10,00	0,00

Eco-contribution

Total Hors taxes	720,00
Montant TVA	144,00
Montant TTC	864,00
Acompte versé	

Net à payer en EUR *****864,00



Siège : 15000 AURILLAC

Agences : 15500 MASSIAC
15200 MAURIAC
15300 MURAT
15290 LE ROUGET
12600 MUR DE BAREZ
12420 STE GENEVIEVE/ARGENCE

1 Avenue de Conthe

Avenue Augustin Chauvet
Chemin de la Croix Jolie
35 Avenue du 15 Septembre
Z.A Bel Air
Z.A des Bessières

Tél : 04 71 48 44 00
Fax : 04 71 48 37 59

Tél : 04 71 23 02 18
Tél : 04 71 67 35 27
Tél : 04 71 23 02 18
Tél : 04 71 46 10 30
Tél : 05 65 66 02 38
Tél : 05 65 66 41 16



N° E115577



FACTURE

Page 1 / 1

N° compte client : 143300 - Tiers payeur : 143300
N° de facture : 44382966 du 30/09/2025
N° TVA CEE :

www.flauraud.fr
FLAURAUD FIGEAC +33 (0)5 65 34 77 33

AURILIS GROUP SAS Siège social
14 RUE PIERRE BOULANGER - 63100 CLERMONT FERRAND - FRANCE
N° TVA FR 93321774150

Tél accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email : compta.clients@flauraud.fr
Emails : relations.commerciales@flauraud.fr litige.retro@flauraud.fr

X 1/1 80/11/2415/1282 01AA/32101/N3TF 4 ALD

GARC LE SIREYOL
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

ADRESSE DE LIVRAISON

GARC LE SIREYOL
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Chef de secteur : NAVA MATTHIEU (tél : 06 08 27 39 76)
Devise : EUR

Veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

N°	lign	Référence	Désignation	Prix U. Brut H.T.	Qté	Remise	Prix U. Net H.T.	Montant Net H.T.	Taux TVA
		Livraison :	143300 GAEC LE SIREYOL 46210 LATRONQUIERE						
			BL 19054487 du 30/09/2025						
			Commande VMPT 7817088 1 (MARAN) (Vos références : DOMI)						
	1	LS489A	FILTRE A HUILE PURFLUX LS489A 3286061757481	20,58	2,00		9,26	18,52	20,00
			REM SUP EXCEPT			55,00 %			
			Cumul par BL					18,52	

VIRBP

Toutes les marques utilisées sur ce document ne le sont qu'à titre de référence pour indiquer la destination des produits conformément à l'article L.713-6B du code de la propriété intellectuelle.

CONDITIONS DE REGLEMENT		
Chèque	31/10/2025	22,22

Nos coordonnées bancaires

LCL

IBAN : FR64 3000 2022 2700 0006 0021 M67

BIC : CRLYFRPP

	TVA 20,00 %	TOTAL EUR
Base HT	18,52	18,52
Montant TVA	3,70	3,70
Total TTC	22,22	22,22
A déduire		0,00
Net à payer		22,22

A joindre à votre règlement

Montant TTC : 22,22 EUR

Date d'échéance : 31/10/2025

Tiers payeur : 143300_N

N° de facture : 44382966

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-4^e al. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd

SEI ART VETERINAIRE
BARBERET REMY
NUMERO D'ORDRE : 804 199

ROUTE DE MAURN
46210 LATRONQUIERE
TEL : 05 65 40 35 47
Courriel : sdf.veto.blm@orange.fr

CLAUDE DU SIREYOL
VERMANDO

LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Facture n° 00250932830

Date d'édition 30/09/2025

Date	Libellé	Quantité	Prix UHT	Rem%	UHT Rem	TVA	Total H.T.
01/09/25	PINCE MOUCHETTE A COULANT QUALITE STANDA	1,000	26,06		26,060	20,00	26,06
08/09/25	KETOFEN 10% FLACON 50 ML	1,000	63,11		63,110	20,00	63,11
	MASTIJET 4 INJECTEURS (1 SCHAT SUR 5)	5,000	24,40		24,400	20,00	122,00
23/09/25	DEPLACEMENT	1,000	4,08		4,080	20,00	4,08
	VISITE RURALE	1,000	27,90		27,900	20,00	27,90
	PERFUSION INTRAVEINE RURALE	1,000	13,95		13,950	20,00	13,95
	COFACALCIUM SOL INJ FL.500ML	1,500	17,53		17,530	20,00	26,30
	CATOSAL FLACON 100 ML	0,500	28,74		28,740	20,00	14,37
	REHYDEX 2414 500ML	1,000	17,00		17,000	20,00	17,00
	VET BOLUS MBLOC CALCIUM 1/10	1,000	7,73		7,730	5,50	7,73
24/09/25	DEPLACEMENT	1,000	4,08		4,080	20,00	4,08
	VISITE RURALE MEME ANIMAL GRATUITE	1,000	0,00			20,00	0,00
	PERFUSION INTRAVEINE RURALE	1,000	13,95		13,950	20,00	13,95
	COFACALCIUM SOL INJ FL.500ML	1,500	17,53		17,530	20,00	26,30
	REHYDEX 2414 500ML	1,000	17,00		17,000	20,00	17,00
	TEST + PS BOH GLY BOVIN	1,000	12,11		12,110	20,00	12,11
	CATOSAL FLACON 100 ML	0,500	28,74		28,740	20,00	14,37
	DRENCHAGE BV GRATUIT	1,000	0,00			20,00	0,00
	OD-DRENCH ISC 1 SACHET	1,000	16,39		16,390	20,00	16,39

TVA 1.00 % :	Montant HT 1 :	TVA 0.00 % :	Montant HT 6 :
TVA 7.00 % :	Montant HT 2 :	TVA 5.00 % :	Montant HT 7 :
TVA 5.50 % :	Montant HT 3 :	TVA 10.00 % :	Montant HT 8 :
TVA 19.60 % :	Montant HT 4 :	TVA 20.00 % :	Montant HT 9 :
TVA 2.10 % :	Montant HT 5 :	TVA 9.00 % :	Montant HT 10 :

Acte :	Medicament :	Prophylaxie :	Port :
Aliment :	Matériel :	Escompte :	Intérêts de retard :
Four. Bureau :	Divers :	Acompte \ Trop perçu :	

Les Factures sont Payables dès Réception

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Des intérêts de retard seront appliqués au taux de 1.50 % par mois à partir de la date d'échéance, et pour les professionnels une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (L441-6)

Total TVA : Total H.T. :

T.T.C. FACTURE N° 00250932830 :

SELARL VETERINAIRE
BARBERET REMY
NUMERO D'ORDRE : 504 399

ROUTE DE MAURS
46210 LATRONQUIERE
Tél. : 05 65 40 35 47
Courriel. : sdf.veto.bbm@orange.fr

GAEC DU SIREYOL
VERMANDE

LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Facture n° 00250932830
Date d'édition : 30/09/2025

Date	Libellé	Quantité	Prx UHT	Rem%	UHT Rem	TVA	Total H.T.
1 24/09/25	ANALYSE BIOCHIMIQUE FORFAIT GRATUIT	1,000	0,00			20,00	0,00
2	ANALYSE BIOCHIMIQUE LE PARAMETRE	3,000	13,78		13,780	20,00	41,34
1 24/09/25	DEPLACEMENT	1,000	4,08		4,080	20,00	4,08
1	VISITE RURALE MEME ANIMAL	1,000	16,27		16,270	20,00	16,27
1	PERFUSION INTRA VEINE RURALE	1,000	13,95		13,950	20,00	13,95
2	COFACALCIUM SOL INJ FL.500ML	1,000	17,53		17,530	20,00	17,53
2	SHOTAPEN FLACON 250 ML	0,280	90,92		90,920	20,00	25,46
1	DRENCHAGE BV	1,000	13,95		13,950	20,00	13,95
2	OD-DRENCH ISC 1 SACHET	1,000	16,39		16,390	20,00	16,39
1 25/09/25	ANALYSE BIOCHIMIQUE FORFAIT GRATUIT	1,000	0,00			20,00	0,00
2	ANALYSE BIOCHIMIQUE LE PARAMETRE	1,000	13,78		13,780	20,00	13,78
1 25/09/25	DEPLACEMENT	1,000	4,08		4,080	20,00	4,08
1	VISITE RURALE MEME ANIMAL GRATUITE	1,000	0,00			20,00	0,00
1	PERFUSION INTRA VEINE RURALE	1,000	13,95		13,950	20,00	13,95
2	COFACALCIUM SOL INJ FL.500ML	1,500	17,53		17,530	20,00	26,30
2	GENABILINE SOLUTION INJECTABLE FL 100ML	1,000	35,21		35,210	20,00	35,21
2	KYNOSELEN NF SOL INJ FL 100ML	1,000	12,29		12,290	20,00	12,29
1	DRENCHAGE BV GRATUIT	1,000	0,00			20,00	0,00
2	OD-DRENCH ISC 1 SACHET	1,000	16,39		16,390	20,00	16,39

TVA 1.00 % :
TVA 7.00 % :
TVA 5.50 % :
TVA 19.60 % :
TVA 2.10 % :

Montant HT 1 :
Montant HT 2 :
Montant HT 3 :
Montant HT 4 :
Montant HT 5 :

TVA 0.00 % :
TVA 5.00 % :
TVA 10.00 % :
TVA 20.00 % :
TVA 9.00 % :

Montant HT 6 :
Montant HT 7 :
Montant HT 8 :
Montant HT 9 :
Montant HT 10 :

Acte :
Aliment :
Four, Bureau :

Médecament :
Matériel :
Divers :

Prophylaxie :
Escompte :
Acompte \ Trop perçu :

Port :
Intérêts de retard :

Les Factures sont Payables dès Réception

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Des intérêts de retard seront appliqués au taux de 1.50 % par mois à partir de la date d'échéance,
et pour les professionnels une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (L441-6)

Total TVA :

Total H.T. :

T.T.C. FACTURE N° 00250932830 :

EUI
ROL462°
Tél.:
IBAN
E-maCapita
RCS 4
SIRET
APE 4
TVA inSELARL VETERINAIRE
BARBERET REMY
NUMERO D'ORDRE : 504 399ROUTE DE MAURS
46210 LATRONQUIERE
Tél. : 05 65 40 35 47
Courriel : sdf.veto.bbm@orange.frGAEC DU SIREYOL
VERMANDELE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

Facture n° 00250932830

Date d'édition : 30/09/2025

Date	Libellé	Quantité	Prix UHT	Rem%	UHT Rem	TVA	Total H.T.
2	VET BOLUS MBLOC CALCIUM 1/10	1,000	7,73		7,730	5,50	7,73
1 25/09/25	DEPLACEMENT GRATUIT	1,000	0,00			20,00	0,00
1	VISITE GRATUITE	1,000	0,00			20,00	0,00
2	VET BOLUS MBLOC CALCIUM 1/10	1,000	7,73		7,730	5,50	7,73

*** Suite à de nombreux retours de courriers, merci de bien vouloir nous communiquer votre nouvel adressage. ***

pr BP

TVA 1.00 % :	0,00	Montant HT 1 :	0,00	TVA 0.00 % :	0,00	Montant HT 6 :	0,00
TVA 7.00 % :	0,00	Montant HT 2 :	0,00	TVA 5.00 % :	0,00	Montant HT 7 :	0,00
TVA 5.50 % :	1,28	Montant HT 3 :	23,19	TVA 10.00 % :	0,00	Montant HT 8 :	0,00
TVA 19.60 % :	0,00	Montant HT 4 :	0,00	TVA 20.00 % :	137,99	Montant HT 9 :	689,94
TVA 2.10 % :	0,00	Montant HT 5 :	0,00	TVA 9.00 % :	0,00	Montant HT 10 :	0,00
1 Acte :	142,35	2 Médicament :	544,72	3 Prophylaxie :	0,00	4 Port :	0,00
2 Aliment :	0,00	2 Matériel :	26,06	Escompte :	0,00	Intérêts de retard :	0,00
2 Four. Bureau :	0,00	2 Divers :	0,00	Acompte \ Trop perçu :	0,00		

Les Factures sont Payables dès Réception

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Des intérêts de retard seront appliqués au taux de 1.50 % par mois à partir de la date d'échéance, et pour les professionnels une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (L441-6)

Membre d'une Association de Gestion Agrée. Les règlements par chèques sont acceptés.
SIRET N° : 805 016 920 00011 TVA N° : FR 62 805 016 920
805016920 -

Total TVA : 139,27 Total H.T. : 713,13

T.T.C. FACTURE N° 00250932830 : 852,40 €

**EURL CAZARD ERIC**

ROUTE DE LA RIVIERE

46210 LATRONQUIERE

Tél.: 05 65 40 25 12

IBAN FR76 3000 4019 6900 0100 8623 370

E-mail : eric.cazard@orange.fr

Capital : 10000 Euros

RCS 484155346 CAHORS

SIRET 48415534600014

APE 4520

TVA intracommunautaire : FR78484155346

GAEC LE SIREYOL
MRS VERMANDE
LE SIREYOL
46210 LATRONQUIERE

PAGE

1

FACTURE N°2025002148 DU 30/09/2025 - Ets 01 COMPTE N° 1152 O.R N° 14588

MARQUE		MODÈLE		TYPE		N° SÉRIE		PUIS.	
GENRE		ÉNERGIE		COULEUR		PEINTURE		I** MISE EN C.	
IMMATRICULATION				KM COMPTEUR					
						TAXE REMISE *		PRIX UNITAIRE NET H.T.	
								MONTANT H.T.	

C.T.	DÉSIGNATION	TEMPS/QTÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TAUX REMISE*	PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.
2	CARF LE 03/09/2025 GASOIL	28.80	1.45		1.45	41.76
2	CARF LE 08/09/2025 GASOIL	57.66	1.45		1.45	83.61
2	CARF LE 12/09/2025 SP98	9.53	1.58		1.58	15.06
2	CARF LE 19/09/2025 GASOIL	28.75	1.45		1.45	41.69
2	CARF LE 26/09/2025 GASOIL	48.01	1.45		1.45	69.61
2	CARF LE 29/09/2025 SP95	9.29	1.55		1.55	14.40

MGP

C.T.	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL NET H.T.	TOTAL T.V.A.	TOTAL A PAYER
2	266.13	20.00	53.23	266.13	53.23	319.36

Payable le : 30/09/2025

* REMISE ACCORDÉE SUR CERTAINS ARTICLES

PAIEMENT : Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture d'un client professionnel entraînera de plein droit l'application d'une pénalité égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, en vigueur à la date de l'échéance portée sur la facture et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à quarante (40) euros conformément aux dispositions de l'article D.441-5 du Code de Commerce. **RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :** Loi n°80 335 du 12 mai 1980 et de la loi 85 98 du 25 janvier 1985. Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur. La responsabilité des marchandises est transférée à l'acquéreur dès leur délivrance.

46270 Bagnac : 05.65.34.90.44
46100 Figeac : 05.65.34.22.77
46190 Sourenyrie : 05.65.33.01.36
46120 Lacapelle-Marival : 05.65.40.42.42
46210 Latronquiere : 05.65.40.24.84
Siège : 05.65.40.82.71



1) A
<https://46>

Fermes de Figeac

2) Sai Fermes De FIGEAC

Si le numér ZA de Ribaudenque
Identifiant : 46120 LACAPELLE MARIVAL
Et si vous av Mail: compta.client@fermesdefigeac.c
APE: 4621Z RCS: 334593613
N° TVA: FR 19334593613 SIRET: 33459361300097
SAS à Capital Variable
IBAN: FR7611206000841200107800038
BIC: AGRIFRPP812

GAEC SIREYOL
MR VERMANDE J
SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

gaeclesireyol46@gmail.com

FACTURE A TERME

ORIGINAL

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-90-2025-1392	31/07/2025	011649	Depot Lacapelle Mari	31/08/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM.	PX NET	MT H.T	TVA
003356	SEAU HERBAIL 20 KG	5,000	UN	42,45		42,45	212,25	5,50
002734	BICARBONATE DE SOUDE 25KG	0,050	TO	831,11	(-10%)	748,00	37,40	5,50
127315	Livraison : BLC-93-2025-1457 du 17/07/2025	1,000	UN	19,13		19,13	19,13	20,00
000892	FIL NYLON CAR.T-POWR 4MM DEVID.30M	0,050	TO	315,38	(-10%)	283,84	14,19	5,50
129945	Livraison : BLC-93-2025-1490 du 18/07/2025	1,000	UN	11,25		11,25	11,25	20,00
001441	SEL BLANC SAC 25 KG	2,000	UN	6,10		6,10	12,20	20,00
002734	ISOLATEUR V3000 PIO OVAL JAUNE CHAP	0,050	TO	831,11	(-10%)	748,00	37,40	5,50
000892	Livraison : BLC-93-2025-1953 du 23/07/2025	0,050	TO	315,38	(-10%)	283,84	14,19	5,50
151701	SAC BIG BAG ALIMENT 1000KG	1,000	UN	8,99		8,99	8,99	20,00
000313	Livraison : BLC-94-2025-425 du 05/07/2025	1,000	UN	2,90		2,90	2,90	20,00
	TETINE RECHANGE MULTI BIBERON ORANGE 120038							
	FRAIS SUR RELEVÉ							

3445,26 m BP

N° D'agrément MP00126
Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d
N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Code	Libellé	Taux	MT HT	MT TVA	MT TTC
1	Taux réduit	5,50	369.9	28.25	398.15
2	Taux plein	20,00	369.9	28.25	398.15
			369,90	28,25	398,15

Règlement à 30 JOURS FM
par Chèque

NET A PAYER 398,15EUR

MONTANT HT 369,90EUR

MONTANT TVA 28,25EUR

Papillon à joindre à votre règlement

Page 1

N° Compte : 011649 GAEC SIREYOL
Société : 01 Fermes De FIGEAC
N° Facture : FAC-90-2025-1392
Date : 31/07/2025
Montant : 398,15€ - Echéance : 31/08/2025

Pénalités de retard de 12% par an en cas de non respect de la date de règlement
40€ d'indemnités forfaitaires (selon CGV au verso)

N 35312181700012
Nb lignes : 10 D 0380 E 28.12.172
N° NF203 : V01-A22-2025-946
1 04/08/2025 0 CROUS Celine Roussies

Fermes De FIGEAC

Les Roques

46210 Latronquière

Tel 05 65 40 24 84 Mail compta.client@fermesdefigeac.com

APN 46212 RCS 334593613

N° TVA FR 19334593613 SIRET 33459361300097

SAS à Capital Variable

IBAN: FR7611206000841200107800038

BIC: AGRIFRPP812

GAEC SIREYOL

MR VERMANDE J

SIREYOL

46210

LATRONQUIERE

FACTURE A TERME

ORIGINAL

gaec.sireyol46@gmail.com

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-93-2025-1985	07/08/2025	011649	Latronquière	22/08/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM	PX NET	MT H.T	TVA	Date Cde	E°
002556	FAB HUILE COLZA (LATRONQUIERE)	0,010	TO	1745,00	(-2%)	1710,10	17,10	5,50	30/07/25	E3184
000065	FAB.BICARBONATE DE SOUDE	0,060	TO	830,00	(-2%)	813,40	48,80	5,50	30/07/25	E3184
000067	TRITICALE VRAC SOUFFLERIE	0,602	TO	215,00		0,00	0,00	5,50	30/07/25	E3184
000068	FAB.CARBONATE AA	0,060	TO	163,00	(-2%)	159,74	9,58	5,50	30/07/25	E3184
000845	PREST LATR BROY.MELANGE	2,017	TO	37,00		37,00	74,63	20,00	30/07/25	E3184
Les produits ci-dessus sont à consommer dans les trois mois suivants leur livraison.										
Livraison : BLC-93-2025-3478 du 07/08/2025										
006413	LIVRAISON COLZA	1,060	TO	0,00		0,00	0,00	10,00	30/07/25	E3193
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	1,060	TO	414,00		356,72	378,12	5,50	30/07/25	E3193

N° d'agrément: MP00126

Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d

N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Echange céréale	Solde (To)	Contrat	Solde (To)	Code	Libellé	Taux	MT HT	MT TVA	MT TTC
BLE	0,000	Fibre Ete 2025	0,215	1	Taux réduit	5,50	1300,85	93,46	1394,31
ORGE	0,000	Proteines Ete 2025	3,354	2	Taux plein	20,00	1300,85	93,46	1394,31
MAIS	0,000			3	Taux inter	10,00	1300,85	93,46	1394,31
AVOINE	0,000						1300,85	93,46	1394,31
TRITICALE	27,873								
	27,87								

Vous disposez de 309 Coop'sinel

Règlement à 15 JOURS
par Chèque

NET A PAYER 1394,31EUR

MONTANT HT 1300,85EUR

MONTANT TVA 93,46EUR

Pénalités de retard de 12% par an en cas de non respect de la date de règlement
40€ d'indemnités forfaitaires (selon CGV au verso)

Papillon à joindre à votre règlement

Page 2

N 35312181700012

Nb lignes : 23 D 0380 M 28.12.172

1 07/08/2025 0 CAMAD Chantal Amadieu(Latronquière)

N° NF203 : V02-A40-2025-1948

N° Compte : 011649 GAEC SIREYOL

Société : 01 Fermes De FIGEAC

N° Facture : FAC-93-2025-1985

07/08/2025

Montant : 1394,31€ - Echéance : 22/08/2025

Fermes De FIGEAC

Las Roques

46210

Tél: 05.65.40.24.84 Latronquiere

APE: 4621Z RCS: 334593613 Mail: compta.client@fermesdefigeac.com

N° TVA: FR 19334593613 SIRET: 33459361300097

SAS à Capital Variable

GAEC SIREYOL
MR VERMANDE J
SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

FACTURE A TERME ORIGINAL

gaeclesireyol46@gmail.com

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-93-2025-1985	07/08/2025	011649	Latronquiere	22/08/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM	PX NET	MT H.T.	TVA	Date Cde	E°
Livraison : BLC-93-2025-3473 du 07/08/2025										
005201	GAEC SIREY REPOUSSE JL	2,066	TO	0,00		0,00	0,00	10,00	30/07/25	E3183
000067	TRITICALE VRAC SOUFFLERIE	0,361	TO	215,00		0,00	0,00	5,50	30/07/25	E3183
000172	MAIS VRAC SOUFFLERIE	0,761	TO	279,00		0,00	0,00	5,50	30/07/25	E3183
002556	FAB HUILE COLZA (LATRONQUIERE)	0,020	TO	1745,00	(-2%)	1710,10	34,20	5,50	30/07/25	E3183
000200	CERELOR S/BOVISTAR MELASSE VRAC SOUFFLERIE	0,169	TO	227,00	-15E; -2%	207,76	35,11	5,50	30/07/25	E3183
000168	LUZERNE 18% VRAC	0,219	TO	270,00	-15E; -2%	249,90	54,73	5,50	30/07/25	E3183
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	0,168	TO	379,00	-15E; -2%	356,72	59,93	5,50	30/07/25	E3183
000212	TOURTEAU SOJA 48 FARINE VRAC	0,348	TO	448,00	-15E; -2%	424,34	147,67	5,50	30/07/25	E3183
Issu de graines génétiquement modifiées										
001934	FAB MINERAL TAMPON	0,020	TO	792,00	(-2%)	776,16	15,52	5,50	30/07/25	E3183
000845	PREST LATR BROY. MELANGE	2,066	TO	37,00		37,00	76,44	20,00		E3183
Les produits ci-dessus sont à consommer dans les trois mois suivants leur livraison.										
Livraison : BLC-93-2025-3474 du 07/08/2025										
006286	GAEC SIREYOL VL	2,017	TO	0,00		0,00	0,00	10,00	30/07/25	E3184
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	0,186	TO	414,00		356,72	66,35	5,50	30/07/25	E3184
001536	ORGE VRAC	0,200	TO	234,00		0,00	0,00	5,50	30/07/25	E3184
001653	GALATANE EXPERT FERMES DE FIGEAC	0,230	TO	510,00	-9E; -2%	490,98	112,93	5,50	30/07/25	E3184
Issu de graines génétiquement modifiées										
000172	MAIS VRAC SOUFFLERIE	0,269	TO	279,00		0,00	0,00	5,50	30/07/25	E3184
000212	TOURTEAU SOJA 48 FARINE VRAC	0,400	TO	448,00	-15E; -2%	424,34	169,74	5,50	30/07/25	E3184
Issu de graines génétiquement modifiées										

N° d'agrément: MP00126

Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d

N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Vous disposez de 309 Coop'sinel

46270 Bagnac : 05.65.34.90.44
46100 Figeac : 05.65.34.22.77
46190 Sousceyrac : 05.65.33.01.36

46120 Lacapelle-Marival : 05.65.40.42.42
46210 Latronquiere : 05.65.40.24.84
Siège : 05.65.40.82.71

De FIGEAC
Route des Cadourques
Latronquiere
Tél: 05.65.40.24.84 Mail: compta.client@fermesdefigeac.com
APE: 4621Z RCS: 334593613
SAS à Capital Variable SIRET: 33459361300097
IBAN: FR7611206000841200107800038
BIC: AGRIFRPP812

GAEC SIREYOL
MR VERMANDE J
SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

gaeclesireyol46@gmail.com

FACTURE A TERME
ORIGINAL

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-93-2025-3182	01/09/2025	011649	Latronquiere	16/09/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM	PX NET	MT H.T	TVA	Date Cde	E°
000212	TOURTEAU SOJA 48 FARINE VRAC	0,336	TO	448,00	-15E; -2%	424,34	142,58	5,50	28/08/25	E3551
	Issu de graines génétiquement modifiées									
001934	FAB.MINERAL TAMPON	0,021	TO	789,00	(-2%)	773,22	16,24	5,50	28/08/25	E3551
000845	PREST LATR BROY.MELANGE	2,030	TO	37,00		37,00	75,11	20,00	28/08/25	E3551
	Les produits ci-dessus sont à consommer dans les trois mois suivants leur livraison.									
	Livraison : BLC-93-2025-5716 du 01/09/2025					0,00	0,00	10,00	28/08/25	E3553
006413	LIVRAISON COLZA	0,960	TO	0,00		356,72	342,45	5,50	28/08/25	E3553
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	0,960	TO	414,00						

N° d'agrément: MP00126
Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d
N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Echange céréale	Solde (To)
BLE	0,000
ORGE	0,000
MAIS	0,000
AVOINE	0,000
TRITICALE	25,433
	25,43

Contrat	Solde (To)
Proteines Ete 2025	1,184

Vous disposez de 309 Coop'sinel

Code	Libellé	Taux	MT HT	MT TVA	MT TTC
1	Taux rédu	5,50	1245,28	90,2	1335,48
2	Taux plein	20,00	1245,28	90,2	1335,48
3	Taux inter	10,00	1245,28	90,2	1335,48
			1245,28	90,20	1335,48

NET A PAYER 1335,48EUR

MONTANT HT 1245,28EUR

MONTANT TVA 90,20EUR

Pénalités de retard de 12% par an en cas de non respect de la date de règlement
40€ d'indemnités forfaitaires (selon CGV au verso)

Papillon à joindre à votre règlement

Page 2

N° Compte : 011649 GAEC SIREYOL

Société : 01 Fermes De FIGEAC

N° Facture : FAC-93-2025-3182

01/09/2025

Montant : 1335,48€ - Echéance : 16/09/2025



Fermes de Figeac

1) A
<https://41>

Fermes De FIGEAC

28 route des Cadourques

46210 Latronquiere

Tel 05 65 40 24 84 Mail compta.client@fermesdefigeac.fr

2) Sa

Si le numé

Identifiant

Et si vous s

APE 4621Z RCS 334593613

N° TVA FR 19334593613 SIRET 33459361300097

SAS à Capital Variable

46270 Bagnac : 05.65.34.90.44
46100 Figeac : 05.65.34.22.77
46190 Soucyrac : 05.65.33.01.36

46120 Lacapelle-Marival : 05.65.40.24.82
46210 Latronquiere : 05.65.40.24.82
Siège : 05.65.40.82.71

GAEC SIREYOL
MR VERMANDE J
SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

gaec.sireyol46@gmail.com

FACTURE A TERME

ORIGINAL

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-93-2025-3182	01/09/2025	011649	Latronquiere	16/09/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM	PX NET	MT H.T	TVA	Date Cde	E°
Livraison : BLC-93-2025-5702 du 01/09/2025										
006286	GAEC SIREYOL VL	2,017	TO	0,00		0,00	0,00	10,00	28/08/25	E3550
000067	TRITICALE VRAC SOUFFLERIE	0,600	TO	215,00		0,00	0,00	5,50	28/08/25	E3550
001536	ORGE VRAC	0,200	TO	234,00		0,00	0,00	5,50	28/08/25	E3550
000172	MAIS VRAC SOUFFLERIE	0,271	TO	279,00		0,00	0,00	5,50	28/08/25	E3550
002556	FAB HUILE COLZA (LATRONQUIERE)	0,010	TO	1745,00	(-2%)	1710,10	17,10	5,50	28/08/25	E3550
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	0,218	TO	379,00	-15E; -2%	356,72	77,76	5,50	28/08/25	E3550
001653	GALATANE EXPERT FERMES DE FIGEAC	0,187	TO	490,00	-9E; -2%	471,38	88,15	5,50	28/08/25	E3550
Issu de graines génétiquement modifiées										
000212	TOURTEAU SOJA 48 FARINE VRAC	0,407	TO	448,00	-15E; -2%	424,34	172,71	5,50	28/08/25	E3550
Issu de graines génétiquement modifiées										
000065	FAB.BICARBONATE DE SOUDE	0,061	TO	830,00	(-2%)	813,40	49,62	5,50	28/08/25	E3550
000068	FAB.CARBONATE AA	0,063	TO	163,00	(-2%)	159,74	10,06	5,50	28/08/25	E3550
000845	PREST LATR BROY.MELANGE	2,017	TO	37,00		37,00	74,63	20,00		E3550
Les produits ci-dessus sont à consommer dans les trois mois suivants leur livraison.										
Livraison : BLC-93-2025-5712 du 01/09/2025										
005201	GAEC SIREY REPOUSSE JL	2,030	TO	0,00		0,00	0,00	10,00	28/08/25	E3551
000067	TRITICALE VRAC SOUFFLERIE	0,360	TO	215,00		0,00	0,00	5,50	28/08/25	E3551
000172	MAIS VRAC SOUFFLERIE	0,760	TO	279,00		0,00	0,00	5,50	28/08/25	E3551
002556	FAB HUILE COLZA (LATRONQUIERE)	0,020	TO	1745,00	(-2%)	1710,10	34,20	5,50	28/08/25	E3551
000200	CERELOR S/BOVISTAR MELASSE VRAC SOUFFLERIE	0,141	TO	227,00	-15E; -2%	207,76	29,29	5,50	28/08/25	E3551
000168	LUZERNE 18% VRAC	0,229	TO	270,00	-15E; -2%	249,90	57,23	5,50	28/08/25	E3551
001035	TOURTEAUX COLZA PELLET VRAC	0,163	TO	379,00	-15E; -2%	356,72	58,15	5,50	28/08/25	E3551

N° d'agrément: MP00126

Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d

N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Vous disposez de 309 Coop'sinel



46120 : 05.65.34.90.44
46100 Figeac : 05.65.34.22.77
46190 Sousceyrac : 05.65.33.01.36
46120 : 05.65.40.24.84
46210 Latronquiere : 05.65.40.24.84
Siège : 05.65.40.82.71

Fermes de Figeac
Fermes de FIGEAC
Rue de Ribaudenque
LACAPELLE MARIVAL
Tél: 05 65 40 82 71 Mail: compta.client@fermesdefigeac.com
APE: 4621Z RCS: 334593613
N° TVA: FR 19334593613 SIRET: 33459361300097
SAS à Capital Variable
IBAN: FR7611206000841200107800038
BIC: AGRIFRPP812

GAEC SIREYOL
MR VERMANDE J
SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

gaec.sireyol46@gmail.com

FACTURE A TERME

ORIGINAL

N° PIECE INTERNE	DATE	COMPTE CLIENT	MAGASIN	ECHEANCE
FAC-90-2025-2749	31/08/2025	011649	Depot Lacapelle Mari	30/09/2025

CODE	DESIGNATION ARTICLE	QUANTITE	UN	PX BASE	REM.	PX NET	MT H.T	TVA
137915	Livraison : BLC-93-2025-3801 du 11/08/2025	1,000	UN	15,89		15,89	15,89	20,00
137908	ROBINET JARDIN 20X27 NEZ 26 BOUTTE	1,000	UN	3,15		3,15	3,15	20,00
101474	NEZ ROBINET 15X21 +COL D15 BOUTTE							
108639	Livraison : BLC-93-2025-3811 du 11/08/2025	1,000	UN	2,60		2,60	2,60	20,00
101543	REDUCTION F26*34 M20*27 210F	1,000	UN	3,34		3,34	3,34	20,00
101543	RACCORD 2 PIECES D19 20X27 BOUTTE	1,000	UN	1,81		1,81	1,81	20,00
151647	TEFLON UNITE BOUTTE							
138909	Livraison : BLC-93-2025-3851 du 12/08/2025	1,000	UN	12,96		12,96	12,96	20,00
003356	INSECTICIDE GUEPES FRELONS & F. ASIAT. 750ML R	1,000	UN	2,42		2,42	2,42	20,00
507092	Livraison : BLC-93-2025-3891 du 12/08/2025	1,000	UN	2,42		2,42	2,42	20,00
137889	COUDE MALE FEMELLE 15*21 CX15							
137890	Livraison : BLC-93-2025-4612 du 20/08/2025	2,000	UN	42,45		42,45	84,90	5,50
003356	SEAU HERBAIL 20 KG							
507092	Livraison : BLC-93-2025-5084 du 25/08/2025	1,000	UN	9,04		9,04	9,04	20,00
137889	RAC.TOUTUB APPLIQ.F.15X21 D16	1,000	UN	6,67		6,67	6,67	20,00
137890	ROBINET 1/4T 15X21 N 20X27 BOUTTE	1,000	UN	8,58		8,58	8,58	20,00
003356	ROBINET 1/4T 20X27 N20X27 BOUTTE							
160050	Livraison : BLC-93-2025-5087 du 25/08/2025	2,000	UN	42,45		42,45	84,90	5,50
000313	SEAU HERBAIL 20 KG							
	Livraison : BLC-93-2025-5217 du 26/08/2025	1,000	UN	45,79		45,79	45,79	20,00
	LIQUIDE REFROIDISSEMENT 25L-25°C	1,000	UN	2,90		2,90	2,90	20,00
	FRAIS SUR RELEVÉ							

N° D'agrément MP00126

Distribution de produits phytopharmaceutiques - Application de produits phytopharmaceutiques en prestation d

N° agrément Sanitaire: FR-46.311.108.CE

Code	Libellé	Taux	MT HT	MT TVA	MT TTC
1	Taux réduit	5,50	284,95	32,37	317,32
2	Taux plein	20,00	284,95	32,37	317,32
			284,95	32,37	317,32

Règlement à 30 JOURS FM
par Chèque

NET A PAYER 317,32EUR

MONTANT HT 284,95EUR

MONTANT TVA 32,37EUR

Pénalités de retard de 12% par an en cas de non respect de la date de règlement
40€ d'indemnités forfaitaires (selon CGV au verso)

Papillon à joindre à votre règlement

Page 1

N 35312181700012

Nb lignes : 14 D 0380 J 28.12.172 1 04/09/2025 O CROUS Celine Roussies

N° NF203 : V02-A22-2025-1975

N° Compte : 011649 GAEC SIREYOL

Société : 01 Fermes De FIGEAC

N° Facture : FAC-90-2025-2749

Date : 31/08/2025

Montant : 317,32€ - Echéance : 30/09/2025

2) Aller sur le site 46 r - <https://46.cerfr.fr>

MATERIELS AGRICOLES - MOTOCULTURE SERRURERIE

2 LA CHAUX
15100 COREN

TEL : 04 71 60 49 83

LA BITARELLE - RN 122
15290 OMPS

TEL : 04 71 49 33 49
FAX : 04 71 49 33 44

MONREYSSE
FENDT

GAEC LE SIREYOL

GAEC LE SIREYOL
VERMANDE DOMINIQUE & JEROME
LE SIREYOL

46210 LATRONQUIERE

[illegible]

FACTURE

FACTURE			
Date	N° Pièce	Fol	N° Client
2010-01-01	10100R	1	000010R

Reference	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
FEU716970310000	Mode d'expédition : EMPORTE PAR LE CLIENT					
FER16810080053	Servi par : PHILIPPE					
	Dépôt : 01 OMPS					
	Bon de livraison N° : 261641 Du 21/10/2025	1	117,06	10	105,35	105,35
	JEU REPARATION	3		GARANTIE		
	VIS PLASTIQUE					

Passé le délai de 8 jours (date de facturation) aucune PIÈCE NE SERA REPRISE. Nous nous réservons la propriété des marchandises objet du présent débit jusqu'à leur paiement intégral (Loi 80-335 du 12/05/80).

En cas de litige le Tribunal de Commerce de AURILLAC sera seul compétent.

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	105,35	21,07
EUROS		105,35	21,07

Règlement : CHEQUE 126,42 € TTC

Net à Payer	
	126,42 €

De convention expresse, les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, ceci conformément aux termes de la loi n° 80.335 du 12/08/1980